



Najac, le 16 mars 2026

Objet : Convocation à une réunion du Conseil municipal

Mes Chères et Chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 20 mars 2026, à 20 heures
A la Salle des Fêtes, place Suzette Véry

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Examen et vote

- Election du Maire,
- Détermination du nombre d'Adjointes et élection de ces derniers,
- Lecture de la charte de l' élu local,
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal,
- Délégations du Conseil municipal au Maire,
- Détermination des indemnités de fonctions versées au Maire,
- Détermination des indemnités de fonctions versées aux Adjointes,
- Détermination des indemnités versées aux Conseillers ayant reçu délégation de fonction,
- Désignation des délégués communaux auprès :
 - du Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron (SIEDA),
 - du Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises (SMICA),
 - d'Epage Aveyron Amont, Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A),
 - du Syndicat Mixte des Eaux du Lézou Ségala (SMELS),
- Désignation des représentants communaux :
 - au sein de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie,
 - du collège des élus et du collège des agents au sein du Comité National d'Action Sociale des fonctionnaires territoriaux (CNAS),
- Désignation des délégués auprès des associations :
 - Pôle Equilibre Territorial et Rural (PETR) Centre-Ouest Aveyron,
 - Association Villages Elus Collectivités (AVEC),
 - Association des Plus Beaux Villages de France (PBVF),
 - Agence Française des Chemins de Compostelle (AFCC).

MAIRIE de NAJAC

- Désignation des Conseillers municipaux siégeant au sein des commissions obligatoires :
 - Commission de Contrôle des Listes Electorales,
 - Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).
- Création (renouvellement) d'un emploi non permanent d'agent d'accueil et de visite de l'église Saint Jean de Najac,
- Biens soumis au Droit de Prémption Urbain.

Après la clôture de séance, un débat aura lieu entre les Najacois et les élus.

Je vous prie de croire, mes Chères et Chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*M. Le Maire,
Gilbert BLANC.*

